



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
9 mai 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha, Qatar

21-26 avril 2012

**Intégrer la durabilité dans les politiques
de commerce et de développement:
Vers le Sommet de Rio+20**

**Réunion spéciale à l'occasion de la treizième session
de la Conférence**

Tenue au Centre national des congrès, à Doha, le 25 avril 2012

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

Intégrer la durabilité dans les politiques de commerce et de développement: Vers le Sommet de Rio+20

1. Cette réunion-débat a été ouverte et animée par le Directeur de la Division du commerce international des biens et des services, et des produits de base de la CNUCED. Y ont participé: le Secrétaire général de la CNUCED; le Ministre belge des entreprises publiques, de la politique scientifique et de la coopération au développement; le Président de l'Institut national péruvien pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI), également chef de la délégation péruvienne; l'Ambassadeur d'Afrique du Sud auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); l'Ambassadeur du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève; le Chef de la Direction de la promotion économique du Secrétariat d'État suisse à l'économie; le Directeur des négociations économiques internationales du Ministère péruvien des affaires étrangères; et le Président de l'Association indonésienne des cosmétiques.

2. Les participants ont noté que, alors que la communauté mondiale était confrontée à de multiples problèmes et crises manifestement interdépendants, il était de plus en plus reconnu que l'on ne pouvait plus rechercher la croissance économique au prix d'une aggravation des risques environnementaux, de la pénurie de ressources naturelles, des disparités sociales et de la pauvreté. Dans ce contexte, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Sommet de Rio+20) offrait véritablement l'occasion de repenser la conception traditionnelle des modes de croissance, de consommation et de production, ainsi que du bien-être. Elle permettrait également aux gouvernements de réaffirmer leurs engagements en matière de développement durable. Enfin, le Sommet de Rio+20 devrait aider les pays à réaliser la transition vers une économie plus «verte» et plus équitable – transition qui ne se voulait pas un substitut à la durabilité mais qui permettait de faire de celle-ci un élément à part entière de la quête du développement.

3. Il restait difficile de trouver la bonne combinaison de politiques nationales et de créer un cadre institutionnel plus efficace au niveau international pour soutenir un développement durable. Un aspect essentiel de cet enjeu global concernait l'adoption de politiques de commerce et de développement cohérentes. Le commerce international pouvait améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et faciliter la diffusion de technologies propres en diffusant, sur les marchés mondiaux, les préférences environnementales et sociales croissantes des entreprises et des consommateurs. En tant que tel, il pouvait être le moteur d'un accroissement au niveau mondial de la demande et de l'offre de biens et services contribuant à protéger l'environnement et à améliorer l'équité sociale.

4. Les marchés pouvaient certes encourager les transformations structurelles nécessaires pour progresser vers une économie verte, mais les gouvernements avaient un rôle essentiel à jouer s'agissant de réglementer et de soutenir l'industrie. La plupart des gouvernements considéraient qu'il n'existait pas de modèle unique pour assurer la transition nationale vers une économie verte; chaque pays devait définir sa propre voie et il y aurait autant de voies que de pays. Quelle que soit la voie suivie, il faudrait encourager un accès équitable aux ressources naturelles pour garantir une croissance équitable et durable entre et dans les pays, et pour les générations aussi bien actuelles que futures.

5. Les participants ont relevé que le passage à une économie verte mondiale ouvrait de nouveaux marchés commerciaux à tous les pays, ce qui pourrait créer des emplois et améliorer le niveau de vie des pauvres. Dans les zones rurales en particulier, une économie plus respectueuse de l'environnement avait la capacité unique de rattacher les individus aux marchés mondiaux.

6. BioTrade était juste un exemple de la façon dont l'ouverture des marchés et l'évolution des préférences des consommateurs pouvaient créer de nouveaux débouchés commerciaux pour les produits issus de la biodiversité – nouvelle catégorie de biens et services propices à un développement durable. Au Pérou, par exemple, les exportations de produits issus de la diversité biologique avaient été multipliées par 10 au cours de la dernière décennie, atteignant 400 millions de dollars en 2010. Dans le cas de l'Indonésie, les exportations de produits cosmétiques naturels avaient enregistré une croissance analogue. La participation des populations locales et des petits producteurs, avec le soutien de l'initiative BioTrade de la CNUCED, avait été un élément moteur essentiel de l'adoption de pratiques de production durable, qui reposaient sur la promotion de l'équité sociale et de la participation locale à la chaîne de valeur.

7. Le passage à une économie plus verte et plus équitable n'allait toutefois pas sans difficultés. Les politiques nationales visant à promouvoir une économie verte pouvaient limiter l'accès aux marchés, causer des distorsions de concurrence internationale et, dans certains cas, être incompatibles avec les règles commerciales multilatérales. Ce manque de cohérence faisait qu'il était difficile pour les pays d'élaborer des politiques économiques vertes efficaces tout en respectant les règles commerciales multilatérales. Il fallait donc rééquilibrer les actuelles règles de l'OMC pour permettre aux pays d'assurer leur transition vers une économie verte en obtenant des résultats tangibles en matière de développement. De nouvelles règles ou de nouveaux accords étaient nécessaires pour encadrer les ajustements fiscaux à la frontière et les subventions utilisées aux fins d'objectifs environnementaux, et pour améliorer les flexibilités relevant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) afin de faciliter l'accès des pays aux technologies vertes.

8. Dans ce contexte, il a été largement reconnu que les mesures commerciales devaient être compatibles avec le Principe 12 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992), où il était indiqué que les mesures de politique commerciale motivées par des considérations relatives à l'environnement ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux. Avec l'ouverture des marchés mondiaux et un environnement commercial favorable, tous les pays pouvaient trouver des débouchés sur des marchés de niche leur permettant de tirer parti d'un commerce plus vert.

9. Si la plupart des gouvernements étaient optimistes quant aux avantages que leur pays pourrait retirer d'une économie plus respectueuse de l'environnement, beaucoup s'inquiétaient vraiment des disparités de concurrence, des risques de désorganisation des marchés ainsi que des obstacles financiers et sociaux associés à une telle transition. Les négociations de Rio+20 s'annonçaient également d'autant plus difficiles que les pays étaient dotés de capacités différentes pour passer à une économie plus respectueuse de l'environnement et plus équitable. Une coopération internationale serait nécessaire pour que les pays en développement bénéficient de l'assistance financière et technique voulue, outre des mécanismes novateurs pour libérer de nouvelles sources de financement national et international et garantir l'efficacité du renforcement des capacités.

10. Les participants ont noté que, par ses capacités d'analyse, la CNUCED pourrait aider les pays à évaluer les résultats obtenus pour mettre le commerce au service des objectifs de développement durable; en outre, ses réunions intergouvernementales pourraient faciliter l'échange d'expériences nationales afin d'accélérer la transition vers une économie verte. Tirant parti de ces atouts, la CNUCED envisageait de lancer deux nouvelles initiatives pour contribuer au suivi du Sommet de Rio+20. La première initiative, axée sur le protectionnisme vert, consisterait à ouvrir un nouvel espace institutionnel en dehors de tout cadre de négociation – le «Forum sur le commerce mondial et l'économie verte» – qui encouragerait un dialogue pragmatique et l'échange de solutions entre les pays.

La seconde initiative consisterait à aider les pays en développement à tirer profit du dynamisme commercial d'une économie verte mondialisée en les aidant à déterminer les possibilités d'exportation de produits verts prometteurs et à renforcer leurs capacités de production dans les secteurs considérés.
